



# CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E64072** VALABLE JUSQU'AU **29/09/2024**

ÉDITÉ LE 03/10/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Raison sociale : VITEL MENUISERIES

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 24/12/1999  
Capital : 105 000

1 RUE ROBERT SCHUMAN  
22190 PLERIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT-BRIEUC B380677997  
Siret : 380 677 997 00021  
Code NACE : 4332A  
Numéro caisse de congés payés : 2428367 T  
Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 127103587

Téléphone : 02 96 78 37 36

Fax : 02 96 78 25 87

Portable :

Responsabilité légale :  
PELE HERVE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 127103587

Site Internet : [www.vitel.fr](http://www.vitel.fr)

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

E-mail : [facture@vitel.fr](mailto:facture@vitel.fr)

Effectif moyen : 37 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 4 829 561 Tranche de classification : CA6

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	37	30/09/2022
Nombre total de qualifications : 1			

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.